

Comité de pilotage Natura 2000 du 11 octobre 2019

Articulation entre Natura 2000, Ramsar et le volet « patrimoine naturel » du plan de gestion UNESCO du bien « Mont-Saint- Michel et sa baie »

Bernard MEYZIE, directeur-adjoint

*Séverine RENARD, Chargée de
mission Mont-Saint-Michel
DREAL / SGAR Normandie*

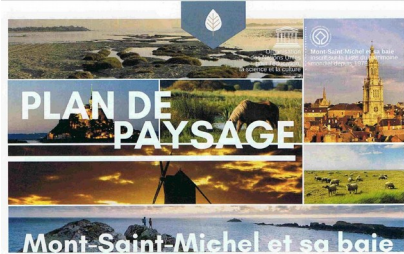
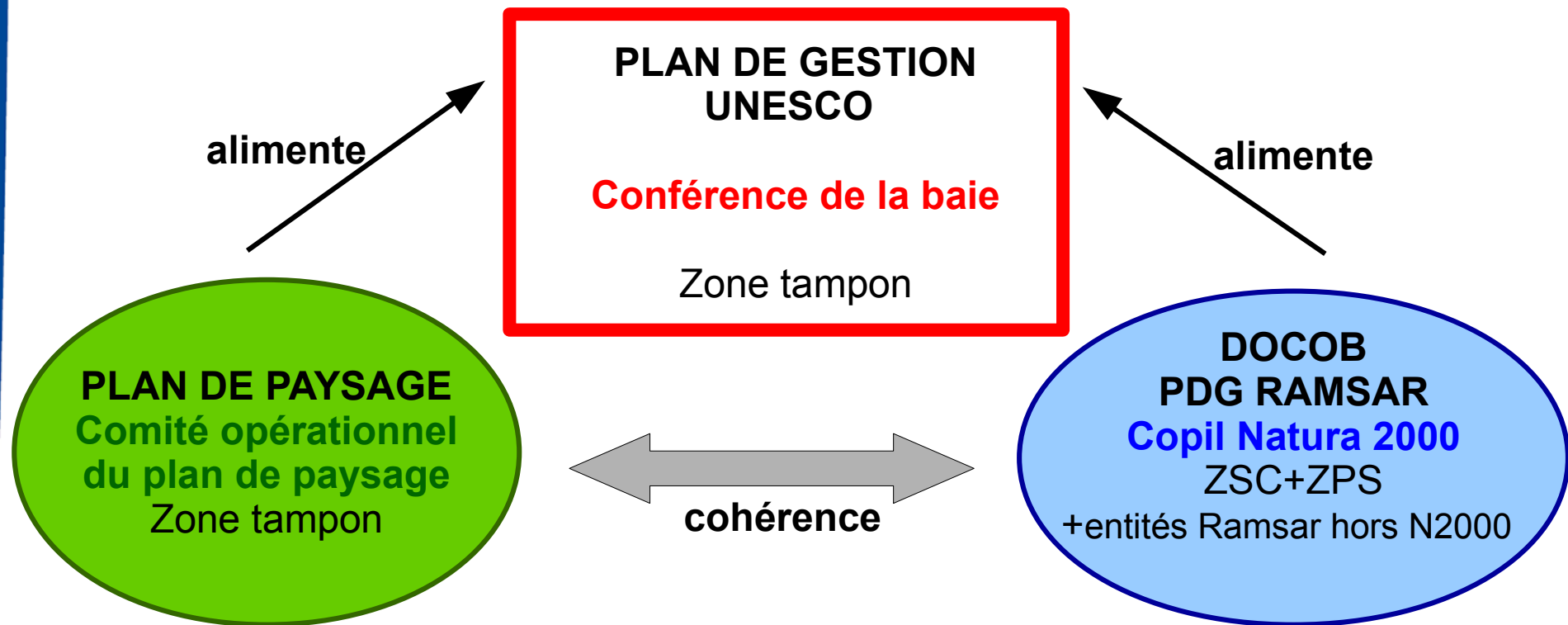


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Articulation entre Natura 2000, Ramsar et plan de gestion UNESCO



Articulation entre Natura 2000, et Ramsar

- **Convention de Ramsar** : engagement de la France à **maintenir** la zone humide voire d'en **restaurer les caractéristiques écologiques**
- **Copil Natura 2000** = **comité de suivi du site Ramsar** (acté lors de la réunion du 20/11/2017)
- **Organisme coordinateur** proposé = **SMLN/Cdl**
- **Correspondant** proposé = **chargé de mission animateur** du site Natura 2000
- **Document de gestion Ramsar** = **Docob Natura 2000** + compléments à la marge pour intégrer les espaces hors Natura 2000



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Articulation entre Natura 2000 et le volet patrimoine naturel du plan de gestion UNESCO

- **Avancement de l'élaboration du plan de gestion du bien « Mont-Saint-Michel et sa baie »**
 - Approbation de la zone tampon UNESCO par le Comité du patrimoine mondial (CPM) en 2018
 - Approbation de la déclaration de valeur universelle exceptionnelle par le CPM en 2018
 - Finalisation du plan de paysage en 2019 (Inter-SCoT)
 - Lancement d'ateliers avec les EPCI portant sur l'identification des attributs (éléments physiques ou immatériels) exprimant, sur le territoire, la valeur universelle exceptionnelle (VUE)
- **Modalités de prise en compte des enjeux liés au patrimoine naturel dans ces travaux**

Mont-Saint-Michel et sa Baie

La révision de la zone tampon

Art L 612-1 du Code du patrimoine

« Pour assurer la protection du bien, une zone dite « zone tampon » (...) est (...) délimitée autour de celui-ci **en concertation** avec les collectivités territoriales concernées puis arrêtée par l'autorité administrative »

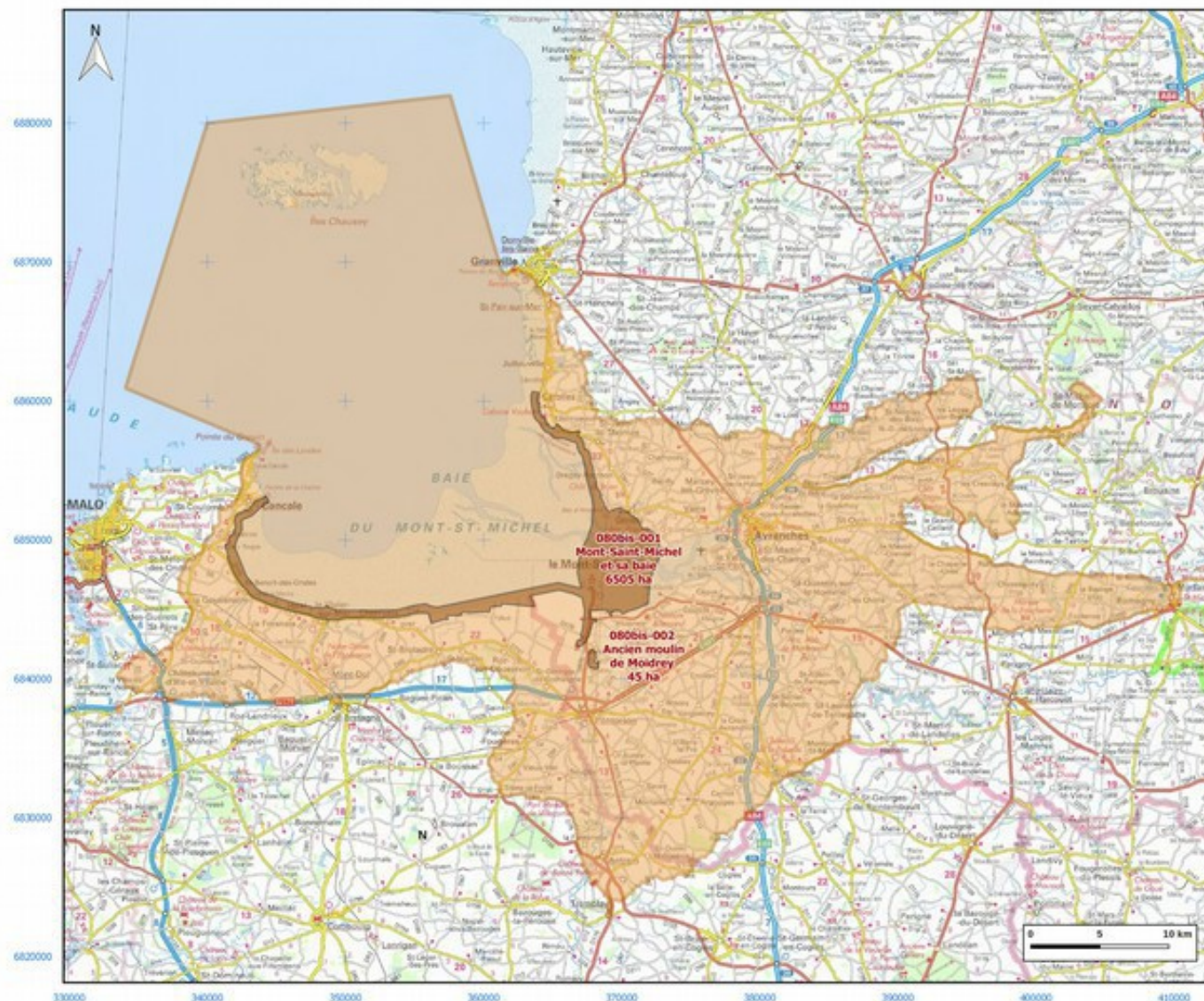
Contexte de soumission au 1^{er} février 2018 de la cartographie des 78 composantes du bien en série
« Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » (zone tampon unique pour les deux biens)

- **Concertation matérialisée par les délibérations des 6 intercommunalités concernées**
- **Présentation lors de la Conférence de la Baie du 4 décembre 2017**
- **Délimitation validée par arrêté de la préfète de région Normandie, préfète coordonnatrice le 19 janvier 2018**
- **puis approuvée par le Comité du patrimoine mondial le 4 juillet 2018**

Mont-Saint-Michel et sa Baie

zone tampon

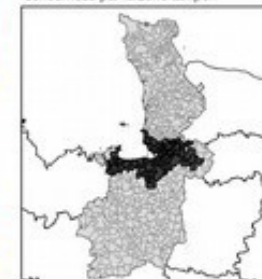
Carte de modification des limites approuvée
en 2018 par le Comité du Patrimoine Mondial



Localisation des départements de la
Manche (50) et de l'Île-et-Vilaine (35)



Localisation des communes
concernées par la zone tampon



Inscription sur la liste
(superficie en hectares)

■ Périmètre du bien (6 550 ha)
■ Zone tampon (191 858 ha)



Sources :
© IGN Geofila 2013
© DRAC Normandie et Bretagne 2017
© DREAL Normandie et Bretagne 2017
Production :
Le 18/01/2018 - CRIAL NORMANDIE



Le plan d'actions du plan de paysage s'appuie sur celui du DOCOB

Axe 1 : Organiser une gestion efficace, partagée et réciproque du Bien UNESCO et du territoire

1.1 Conforter la gouvernance et les moyens de gestion

S'appuyer sur les démarches existantes dont Natura 2000

Axe 2 : Valoriser la présence du Mont-Saint-Michel dans le grand paysage et les approches

Structurer la connaissance
Action 4.1 DOCOB

Axe 3 : Enrichir et améliorer l'expérience de visite du Mont-Saint-Michel

Axe 4 : Préserver les richesses de l'estran, de ses milieux, de ses espèces et de son rivage, par une gestion équilibrée des dynamiques,

4.2 Organiser la gestion différenciée des prés salés

Elaborer un plan de gestion intégrée des prés salés
Action 5.3 DOCOB

Axe 5 : Accompagner les dynamiques agricoles gestionnaires de l'écrin du Mont

4.3 Accompagner qualitativement le développement adapté de l'estran et du rivage

Soutenir le pâturage dunaire extensif
Action 5.6 DOCOB

Axe 6 : Conforter la richesse agro-écologique et paysagère des fonds de vallées, marais et zones humides

6.1 Regagner et pérenniser la gestion (agro)-écologique des marais blancs, des marais noirs, des polders, des vallées et des marais intérieurs

Généraliser les plans de gestion écologique des marais
Actions 1.4, 4.2, 5.7, 5.10, 5.11 DOCOB

Axe 7 : Développer une gestion patrimoniale ambitieuse, dynamique et coordonnée des villes, des villages et des activités

Soutenir les démarches de préservation et de restauration du bon état écologique des milieux humides (engagements Ramsar)
Action 1.1 DOCOB

Axe 8 : Organiser des modes de découvertes et d'usages apaisés de la Baie du Mont-Saint-Michel

Méthodologie d'écriture du plan de gestion

Socle = la démarche de plan de paysage

comme démarche préalable de mobilisation du territoire, de formulation des enjeux liés au paysage

et d'articulation avec le plan de gestion d'un bien inscrit pour des valeurs culturelles - Lettre MTES 16 mai 2017

Base de travail = la déclinaison de la VUE approuvée en 2018 par le Comité du patrimoine mondial

Les axes du plan de paysage, du DOCOB... **qui sont en lien avec la VUE** se retrouveront dans le plan de gestion

Méthodologie d'écriture du plan de gestion

VUE	Analyse	Catégorie d'attributs	5 enjeux à examiner pour chaque catégorie d'attributs
Au milieu de grèves immenses soumises au va-et-vient de puissantes marées	Ecosystème propice au développement d'habitats naturels caractéristiques de la Baie du Mont-Saint-Michel. La diversité des habitats naturels et la richesse écologique de la baie sont la source de paysages spécifiques et le support d'activités auxquelles les habitants de ce territoire sont très attachés	Les habitats naturels	Connaissance Conservation Développement Gouvernance Médiation
...			
...			



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Échanges



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr